



Monsieur NYDEGGER
Commandant de la Gendarmerie
Fribourgeoise
Place Notre-Dame
1700 FRIBOURG

Lausanne, 10 novembre 2002

cc : à qui de droit

Intervention de 4 gendarmes fribourgeois le samedi 9-11-02 à 14h40
Remerciements

Monsieur le commandant,

Hier, Daniel Conus et Gerhard Ulrich ont sillonné le canton de Fribourg, et en particulier la ville de Fribourg pour dénoncer, à l'aide d'un mégaphone, l'escroquerie commise par l'avocat Anton Cottier, actuel président du Conseil des Etats, ainsi que la coopération coupable des « juges » J.F.Schröter (à la retraite) et P.L'Homme (affaire documentée sur notre site Internet). Au nom de notre mouvement, nous demandons la démission d'Anton Cottier de son poste de président du Conseil des Etats, afin que soit restauré l'honneur de notre pays. En outre, nous demandons que la plainte pénale déposée à l'encontre de ces hommes de loi soit instruite pour que justice soit faite.

Ce message fut bien sûr annoncé dans la rue du domicile d'Anton Cottier, et ceci à deux reprises. Lors du premier passage, Anton Cottier s'est précipité à la fenêtre pour voir ce qui se passait dans la rue, mais il en a soudainement disparu !

En quittant Fribourg, nos deux messagers ont été interceptés par deux voitures de police à la hauteur de la sortie de l'autoroute de Granges-Paccot. Daniel Conus a été menotté, et les quatre policiers chargés de la mission les ont ensuite transférés à la centrale de la Gendarmerie

APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK

CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34

Internet : appel-au-peuple.org

de Granges-Paccot. Daniel Conus et Gerhard Ulrich ont profité de l'occasion pour informer vos policiers sur les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire. Sachez que nous n'attaquons jamais la police. Nous voulons assainir l'appareil judiciaire par des moyens non-violents. Vos collègues vaudois vous confirmeront que nous n'avons jamais utilisé le moindre élément engendrant la violence. A l'arrivée à Granges-Paccot, le chef des intervenants s'est excusé de la manière dont l'arrestation s'était déroulée. Il nous a précisé avoir agi à la suite d'un appel téléphonique lui indiquant qu'il aurait affaire à des individus dangereux. Quinze minutes plus tard, l'opération était terminée, et nos deux représentants ont pu repartir en voiture. L'un de vos agents a encore ajouté qu'Anton Cottier renonçait à déposer une plainte pénale pour le moment...

Il y renonce depuis bientôt une année...

*Nous avons affiché des caricatures d'Anton Cottier, le désignant comme un escroc, en date du 28 novembre de l'année passée ! **La vérité n'est jamais diffamante !** Cottier a compris qu'il ne peut pas se battre sur le terrain de la vérité.*

Hier, à 15h45, nous avons téléphoné à la résidence d'Anton Cottier. C'est sa fille qui a pris le message destiné à son père. Nous avons constaté qu'Anton Cottier perd toute crédibilité.

Envoyer les gendarmes, et, ensuite, renoncer à toute plainte pénale ? Prétendre que nos membres sont dangereux ! Vos policiers, Monsieur Nydegger, auront été convaincus du contraire, et cela aura été une parfaite opportunité destinée à les mettre au courant du dysfonctionnement de l'appareil judiciaire.

Vos agents ont exécuté leur tâche de manière irréprochable : ils sont restés calmes et absolument corrects. Nous les remercions pour leur parfait comportement dans l'exercice de leurs fonctions. Et nous vous félicitons pour avoir des gendarmes respectueux de leurs concitoyens.

Veillez agréer, Monsieur le Commandant, nos sentiments de haute considération.

Gerhard Ulrich, Président

Liliane Antille, Secrétaire